

**Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire
du Comité départemental des Deux-Sèvres**

Samedi 11 octobre 2025

Lieu : Salle des congrès de l'Hôtel de ville, rue des Hardillers, 79300 Bressuire

Invités-es :

Les membres du comité - Les président-es de club - Tous les licencié-es du département - Messieurs les présidents de la FFESSM, du CSNA, du CDOS 79, du CDH79 - Madame la présidente du Conseil départemental 79 - Monsieur le directeur du SDJES - Monsieur le Conseiller technique et Sportif Régional.

Participants-es :

Les membres du comité : Olivier Cluzeau, Pierre Granier, Isabelle Larvoire, Nathalie Massé Rodriguez, Eric Murzeau, Juan Rodriguez.

Les responsables de commissions : Olivier Cluzeau, Frédéric Guirriec, Juan Rodriguez, Jean-Pierre Stéfanato.

Les président-es de club : Alain Maret Les apnéistes des Deux-Sèvres, Valérie Méchain Mille Bulles, Jean-Christophe Monnet Club de plongée Mellois, Juan Rodriguez Compagnons de Neptune.

Représentant-es des président-es de clubs absents-es: Sébastien Claudel pour l'APNÉE, Christophe Gauthier pour le CARP, Isabelle Larvoire pour le CRENSOA, Eric Murzeau pour L'Octopus Cellois.

Monsieur David Bonnet Conseiller Technique et Sportif Régional.

Nombre total de participant-es : 26 personnes

Excusés-es :

Monsieur le président de la FFESSM, Monsieur le président du CSNA, Madame la présidente du Conseil Départemental 79, Monsieur le président du CDOS, Monsieur le président du CDH79.
Thierry DORN et Guillaume GARDET Co-présidents de l'APNÉE, Hélène Boisdry présidente du CARP, secrétaire-adjointe du comité et référente groupe de travail St Lin, Emily Babin présidente du CRENSOA, Pierre-Louis Mazoyer président de l'Octopus Cellois, Jean François Lebaigue membre du comité et référent du secourisme, Sylvie Toulouse membre du comité et présidente de la commission Environnement et biologie Sub, Alain Gendron secrétaire démissionnaire et référent du TIV, Philippe Burguy référent HandiSub.

Absents :

Jean-Michel Maseé président du club de Thouars, Christophe Duarte trésorier adjoint.

Ordre du jour :

- Rapport moral de la présidente
- Rapport financier du trésorier - Communication sur le budget prévisionnel saison 2025 -2026
- Présentation du bureau et candidatures pour compléter le comité directeur du CoDep dans la limite des 20 membres statutaires
- Rapport des commissions
- Réponses aux questions posées par les adhérents-es
- ~~— Remise de médailles~~
- Pot de clôture du Comité.

Début de séance 17h10

1- Rapport moral de la présidente, Nathalie Massé Rodriguez : Validé à l'unanimité

Nous y sommes, cela fait une année que l'on m'a désignée pour succéder à un Président historique, rompu aux rôles de représentation, de meneur d'actions, de leader d'équipe... Autant vous dire que c'était pour moi un sacré défi !

Après quelques semaines, les choses se sont mises en route, chacun des membres du CODIR a trouvé sa place, les projets se sont formés, et l'action a suivi. Vous verrez avec les rapports qui vont suivre, que chaque commission, chaque groupe de travail a contribué à l'animation de notre Comité Départemental.

Ils ont proposé des activités pour vous faire vibrer, pour vous faire grandir, pour vous faire vivre et partager votre super pouvoir Évoluer dans ce milieu aquatique si riche ! Parmi les commissions « traditionnelles », nous avons glissé un groupe de travail, mené par Hélène Boisdry, mais composé de nombreux bénévoles passionnés qui se sont attachés à faire de notre aire de jeu favorite un endroit pédagogique et ludique pensé et aménagé pour une pratique en sécurité.

Mon souhait pour l'avenir est que le Comité FFESSM des Deux-Sèvres s'inscrive dans la continuité, en maintenant les relations avec les instances parallèles et supérieures : CODEP limitrophes, CSNA et Fédération. Je remercie d'ailleurs notre Conseiller Technique et Sportif (CTS) David Bonnet qui a accepté notre invitation.

Notre rôle est de rendre la découverte du milieu subaquatique accessible au plus grand nombre et de permettre à tous de s'y épanouir à travers toutes les formations proposées.

Cette démarche n'est possible que grâce à vous, grâce à nous ! Je suis moi-même le fruit de l'engagement bénévole des cadres du département et de la région.

C'est pourquoi, j'ai souhaité, avec l'appui du Comité Directeur, remercier l'un d'eux, à l'origine de nombreuses vocations de plongeurs, d'encadrement et d'engagement : Jean-Pierre Stefanato. Fondateur du Comité FFESSM, et Président à plusieurs reprises, il a également assuré le secrétariat entre autres fonctions. Il fait l'unanimité quand il s'agit de désigner un homme investi

dans sa passion. Et il la partage abondamment et sans limite. *Jean-Pierre, merci d'accepter de rejoindre le Comité Directeur en tant que Membre d'honneur. Ne t'emballe pas ! Ce statut ne te donne pas beaucoup de droits Mais pas non plus d'obligations ! Il officialise la reconnaissance de tes compétences dans notre activité tant au niveau technique que, comme je le mentionnais au début de mon rapport moral, dans ton « rôle de représentation, de meneur d'actions, de leader d'équipe ».* Tu pourras être invité aux réunions du bureau, à titre consultatif et nous faire bénéficier de ton expérience.

Intervention de Jean Pierre : Jean-Pierre remercie de comité directeur pour cette distinction.

Pour finir, je souhaite aborder quelques projets qui me tiennent à cœur pour le futur :

- 1/Le développement de la plongée jeunes dans le département. En effet, 7% des licenciés du département sont des jeunes plongeurs. Pour avoir participé au regroupement régional plusieurs années de suite, j'aimerais une représentation départementale plus importante pour cet événement.
- 2/Le rajeunissement de notre local avec un renouvellement du mobilier et de l'équipement. Réfection de la cuisine et aménagement des salles dont nous avons perçu le potentiel lors de la dernière journée cadres. Ceci dans l'objectif de mise en valeur des locaux du siège.
- 3/L'aménagement de la zone de mise à l'eau de St Lin.

Je remercie les membres du Comité pour leur implication tout au long de l'année passée et je passe la parole à Pierre, notre Trésorier.

Bonne AG à tous.

2- **Rapport Financier du trésorier**, Pierre Garnier : Validé à l'unanimité

Exercice comptable sur 12 mois du 01/0/2024 au 31/08/2025

Résultat par activité (Évènements/Formations/Fonctionnement)

Les évènements :

- Descente de la Sèvre Niortaise :

Pas de financement accordé pour l'édition 2025.

On a eu en 2022 une subvention de l'ANS de 2000€ pour cette manifestation qui n'a eu pas eu lieu du fait de son annulation liée à la qualité de l'eau. Il a fallu sur cette saison rembourser l'ANS, c'est la règle.

Les éditions 2023 et 2024 étaient excédentaires de 180€, nous les avons reversées au club APNÉE organisateur de la manifestation, pour l'édition 2025.

Descente de la Sèvre	
622600 - Honoraires (Edition 2024)	-588,22
623800 - Dons (Edition 2024)	-286,70
741400 - Sponsors (Edition 2024)	400,00
623800 - Dons APNÉE	-180,00
671500 - Charges except. s/ subventions	-2 000,00
Perte	-2 654,92

Intervention de David Bonnet

« Les subventions viennent de l'ANS (Agence Nationale du Sport).
Il informe pour les demandes de subvention, qu'il est souhaitable de passer par les clubs car ils sont prioritaires par rapport au CoDep. Donc il y a plus de chance d'obtenir une subvention par l'intermédiaire des clubs que par les CoDep. »

- Journée des cadres :
Le coût de la journée a été pris en charge par le CoDep.

Journée des Cadres	
625700 - Missions & Réceptions	-252,77
706100 - Repas & Hébergement	75,00
Perte	-177,77

- Les Formations :
Excédents générés par l'activité de formation 1.688€ Total N-1 1.336€

Bio 1	
618200 - Frais formations (Cartes, Plongées...)	-2 180,00
625700 - Missions & Réceptions	-1 267,60
706100 - Repas & Hébergement	1 368,00
706500 - Formations	2 227,00
Excédent	147,40

TIV	
618200 - Frais formations (Cartes, Plongées...)	-144,00
625700 - Missions & Réceptions	-70,19
706500 - Formations	650,00
Excédent	435,81

Initiateur et TSI	
606400 - Fournitures bureau	-23,96
618200 - Frais formations (Cartes, Plongées...)	-96,00
625700 - Missions & Réceptions	-150,62
706500 - Formations	730,00
Excédent	459,42

Secours - PSC	
618200 - Frais formations (Cartes, Plongées...)	-128,00
706500 - Formations	431,00
Excédent	303,00

EH 1	
618200 - Frais formations (Cartes, Plongées...)	-208,00
625100 - Voyages et déplacements	-60,00
625700 - Missions & Réceptions	-99,07
706500 - Formations	472,00
Excédent	104,93

GP/N4	
606400 - Fournitures bureau	-46,82
618200 - Frais formations (Cartes, Plongées...)	-39,00
625700 - Missions & Réceptions	-352,01
706100 - Repas & Hébergement	125,00
706500 - Formations	550,00
Excédent	237,17

- Le fonctionnement :
Total des cotisation Saint-Lin : 5823€ (4075€ sur la saison précédente). Ce qui correspond à l'augmentation de 15% des cotisations votée par le CoDir et 3 nouveaux clubs adhérents.

Saint Lin		Association	
606130 - Electricité	-387,65	606300 - Fournitures & petits équipements	-23,98
606140 - Eaux	-121,53	625700 - Missions & Réceptions	-1 069,90
606300 - Fournitures & petits équipements	-816,38	628100 - Cotisations au tiers	-110,00
613100 - Loyers Saint Lin	-1 825,68	651100 - Licences logiciels	-56,72
616100 - Assurances	-426,00	657100 - Aides financières octroyées	-500,00
635130 - Impôts locaux	-365,00	668000 - Frais bancaires	-9,00
651100 - Licences logiciels	-1 432,24	706100 - Repas AG	860,00
706300 - Plongée Saint Lin	20,00	706400 - Location Matériel	50,00
756000 - Cotisations Dép 79	1 473,00	741310 - Sub FFESSM (Ristournes licences)	1 916,14
756000 - Cotisations Hors Dép 79	4 350,00	768000 - Interets bancaires	281,28
Excedent	468,52	Excedent	1 337,82

Abandons de frais	
618200 - Frais formations (Cartes, Plongées...)	-15,00
625100 - Voyages et déplacements	-8 030,21
754120 - Abandons de frais des bénévoles	8 045,21

Résultat global saison 2024/2025

Dépenses		Recettes	
606130 - Electricité	388 €	706100 - Repas & Hébergement	2 428 €
606140 - Eaux	122 €	706300 - Plongée Saint Lin	20 €
606300 - Fournitures & petits équipements	840 €	706400 - Location Matériel	65 €
606400 - Fournitures bureau	71 €	706500 - Formations	5 060 €
613100 - Loyers Saint Lin	1 826 €		
616100 - Assurances	426 €	741310 - Sub FFESSM (Ristournes licences)	1 916 €
618200 - Frais formations (Cartes, Plongées...)	2 870 €	741400 - Sponsors	400 €
622600 - Honoraires	588 €		
623800 - Dons	467 €	754120 - Abandons de frais des bénévoles	8 045 €
625100 - Voyages et déplacements	8 090 €	756000 - Cotisations	5 823 €
625700 - Missions & Réceptions	3 262 €		
628100 - Cotisations au tiers	110 €		
635130 - Impôts locaux	365 €		
651100 - Licences logiciels	1 489 €		
657100 - Aides financières octroyées	500 €		
668000 - Frais bancaires	9 €	768000 - Interets bancaires	281 €
671500 - Charges except. s/ subventions	2 000 €		
Total	23 422 €	Total	24 039 €
Excedent	616 €		

Perte N-1 : 1659 €

Bilan financier saison 2024/2025

Situation Financière Début de saison			
Compte courant	2 308 €	Reserve association	8 807 €
Epargne/Parts Sociales	9 230 €		
		Facture a payer (Panneau Sint Lin)	2 031 €
		Acompte Ristourne FFESSM 2024/25	700 €
Total	11 538 €	Total	11 538 €

Situation Financière Fin de saison			
Compte courant	974 €	Reserve association (dont 616 € excédent)	9 423 €
Epargne/Parts Sociales	9 046 €		
Charges constatées d'avance (Forum des OD)	204 €	Factures non parvenues (Séolis)	101 €
		Acompte Ristourne FFESSM 2026/27	700 €
Total	10 224 €	Total	10 224 €

Budget prévisionnel saison 2025/2026

Augmentation du budget petit matériel pour l'aménagement de l'espace eau et du local de Saint-Lin.

Cotisation identique à N-1

600 € d'excédent sur l'activité formation.

Dépenses		Recettes	
606130 - Electricité	407 €	706100 - Repas & Hébergement	2 430 €
606140 - Eaux	128 €	706300 - Plongée Saint Lin	20 €
606300 - Fournitures & petits équipements	1 900 €	706400 - Location Matériel	50 €
606400 - Fournitures bureau	110 €	706500 - Formations	3 470 €
613100 - Loyers Saint Lin	2 191 €		
616100 - Assurances	450 €	741310 - Sub FFESSM (Ristournes licences)	1 916 €
618200 - Frais formations (Cartes, Plongées...)	2 870 €		
625100 - Voyages et déplacements	7 400 €	754120 - Abandons de frais des bénévoles	7 400 €
625700 - Missions & Réceptions	2 880 €	756000 - Cotisations	5 823 €
628100 - Cotisations au tiers	110 €		
635130 - Impôts locaux	383 €		
651100 - Licences logiciels	1 563 €		
657100 - Aides financières octroyées	850 €		
668000 - Frais bancaires	11 €	768000 - Interets bancaires	145 €
Total	21 254 €	Total	21 254 €
Excédent	0 €		

3- **Présentation du bureau**, Nathalie Massé Rodriguez :

Nom	Fonction
MASSÉ RODRIGUEZ Nathalie	Présidente
LARVOIRE Isabelle	Présidente Adjointe
Poste Vacant	Secrétaire
BOISDY Hélène	Secrétaire adjointe et référente groupe de travail St Lin
GRANIER Pierre	Trésorier
DUARTE Christophe	Trésorier Adjoint
CLUZEAU Olivier	Web Master et Président de la commission photo vidéo
GENDRON Alain	Membre référent TIV
LEBAIGUE Jean-François	Membre référent secourisme
MURZEAU Eric	Membre
RODRIGUEZ Juan	Président de la commission technique
TOULOUSE Sylvie	Présidente de la commission Environnement et Biologie Subaquatiques
STEFANATO Jean-Pierre	Membre d'honneur

Présidents de commission et référent non élu :

- Frédéric Guierrec, président de la commission Apnée (plongée libre)
- Jean-Pierre Stefanato, président de la commission plongée souterraine
- Philippe Burguy, référent HandiSub

Nous avons eu deux candidatures pour rejoindre l'équipe mais hors délais, suivant les statuts, pour rentrer au comité départemental, il s'agit de Françoise Rohart et Frédéric Guierrec. Donc nous avons de ce fait, décidé de ne pas les accepter pour les élire ce soir, mais nous les inviterons aux réunions du Codir jusqu' à la prochaine AG.

Nous pensons si cela est possible, organiser une assemblée générale extraordinaire électorale pour pouvoir faire élire les candidats annoncés et d'autres candidats potentiels, avant l'année

prochaine. Nous allons dans un premier temps vérifier nos statuts et le RI afin de voir la faisabilité et en discuterons lors du prochain Codir en décembre.

On enverra les appels à candidature aux présidents de club dans les bons délais qu'ils puissent les transmettre à temps aux membres de leur club.

Interventions Pierre et Isabelle

Pierre : *ce qui ne vous empêche pas de venir dès maintenant pour pouvoir participer aux discussions.*

Isabelle : *avant, nous avions beaucoup de présidents de club élus au codir du CoDep, ce qui n'est plus le cas, aujourd'hui seulement 2 sur 9. Seul un membre élu peut prendre part aux décisions et voter lors des réunions du Codep. Si les présidents-es veulent que leurs voix comptent, ils sont les bienvenus dans l'équipe.*

4- Rapport de la commission Technique. Juan Rodriguez :

Le nombre de licenciés-es est de 546 (547 en 2024) avec 30,5% de féminines contre 33% au national

Nom structure	Adulte	Jeune	Enfant	Homme	Femme	Sous-Total
CLUB SUBAQUATIQUE DE THOUARS	17	0	0	15	2	17
APNEE	195	12	1	145	63	208
CLUB AQUA. REGION DE PARTHENAY	68	2	0	52	18	70
CLUB DE PLONGEE MELLOIS	35	7	3	34	11	45
OCTOPUS CELLOIS	47	1	0	31	17	48
CLUB COMPAGNONS DE NEPTUNE	46	4	1	35	16	51
MILLE BULLES	47	5	0	33	19	52
C.R.E.N.S.O.A.	47	5	1	34	19	53
LES APNEISTES DES DEUX SEVRES	2	0	0	1	1	2
TOTAUX :	504	36	6	380	166	546

Le nombre de brevets en technique :

104 niveaux plongeurs-ses

N1	N2	N3	N2 Pass PADI	Bronze	Or	PE40
64	26	7	1	2	2	2

35 divers

nitrox	Nitrox confirmé	RIFA	Side Mount	Combinaison étanche
18	4	7	2	4

21 Encadrants-es

GP/N4	E1/E2	MF1	TSI	STGMF1	STGMF2	STGN4
3	7 + (3)	3	2	2	1	3

Félicitations

GP/N4 50% de réussite (3/6) qui deviennent E2 par la même occasion.

Bavo à : Emily Tryphose, Jean-Christophe Monnet et Emmanuel Turgné.

MF1/E3 3 sur 4 stagiaires pour l'instant.

Bavo à : Médéric Voisin, Aymeric Hervy et Stéphane Gaillard.

Intervention de David Bonnet

« Information sur le niveau 4 au niveau national, sur la problématique de la suppression ou pas de la partie théorique. Des groupes de travail, réfléchissent sur la suppression d'une partie de la théorie, pas de la pratique. Dans un avenir proche, la théorie du niveau 4 va se voir modifiée, allégée voir supprimée en partie à l'écrit et serait peut-être passée à l'oral.

Avec le constat que dans le 79 il n'y a pas beaucoup de niveaux 3, ce qui entraîne de fait une diminution de candidats potentiels au niveau 4 et plus (MF1). C'est pour cela que je me permets d'intervenir pour dire que le GP devrait s'alléger.

Pour adapter cette modification pour un nouveau niveau 4 qui souhaiterait aller plus loin, il y aurait un module théorique complémentaire à l'entrée de la formation du MF1. Ce que je vous dis aujourd'hui : rien n'est validé, c'est sur quoi on nous a demandé de travailler. Mais si vous voulez communiquer là-dessus cela pourrait dynamiser les candidats.

Au national, il y a une grosse chute de candidats, ce n'est pas le cas au niveau régional mais si cela continue de chuter au national on chutera aussi. Il est important d'avoir du niveau 4 car ce sont les niveaux 4 qui encadrent dans vos clubs. Ce sont les niveaux 4 qui font le boulot de terrain, la cheville ouvrière pour faire découvrir l'activité.

Ça c'est le coté positif, le coté un peu négatif c'est que si on enlève de la théorie, il faudra falloir se méfier, on déplace le problème, c'est-à-dire on enlève la théorie au niveau 4, mais on considère qu'il faudra en remettre un peu plus au MF1. Comment faire ? C'est dire on allège quand même mais tout examen peut donner lieu à une question sur l'ensemble des niveaux. Ex : les tables risquent de rester au niveau 2 pour compréhension de la décompression mais on y reviendra plus après. Le candidat MF1 ou MF2 pourrait alors avoir une question sur les tables lors de son examen. »

Actions réalisées sur la saison :

- Octobre 2024 – suite des regroupements formation MF1 à St Lin
4 stagiaires du 79 (responsable Sébastien Claudel)
- Janvier 2025 – début de la formation GP/N4 à St Lin
- Théorique et pratique - 8 stagiaires du 79 (responsable Juan RODRIGUEZ)
- 23 mars 2025 – organisation examen théorique GP/N4
10 candidats dont 8 du 79 - à Bressuire - 100 % de réussite
- 29 mars 2025 – Journée cadres à St Lin
4 animations en atelier– E1, E2, E3 et recycleur plus barbecue
Merci aux instructeurs Nationaux et Régionaux du CSNA de leur participation

Dates à retenir :

- 3-4 et 5 octobre 2025 - Stage initial initiateur + formation TSI - 12 stagiaires dont 1 hors département + 3 du 79 dans la Vienne
- 12 octobre 2025 – Premier regroupement formation MF1 à St Lin - 3 stagiaires du 79 et 3 hors département (responsable Sébastien Claudel)
- 29 mars 2026 – Journée cadres à St Lin - 4 ateliers, E1, E2, E3, recyclage DP du 79 et sécurité à St Lin + barbecue
- En Avril 2026 – Examen blanc Initiateur – À la piscine de St Maixent (en cours d'organisation - date à convenir)
- 28 juin 2026 – Examen initiateur - À St Maixent – potentiellement 12 /15 candidats
- 2025 – 2026 – Groupe de travail REX sur formation GP/N4 2024 - Le format, les plus, les moins (responsable Franck Lassiste)

Parenthèse sur la sécurité

Intervention de David Bonnet

« Sensibilisation à la sécurité :

Attention à ne pas banaliser les plongées réalisées sur le site de la carrière de St Lin.

Pourquoi ?

La carrière est facile d'accès et reste profonde.

Dans notre région nous avons deux carrières avec une forte activité de plongée. Montulat en Haute Vienne et ST Lin dans les Deux-Sèvres.

Actuellement et pour la deuxième fois en l'espace d'un an la carrière de Montulat est fermée par arrêté préfectoral à la suite d'un troisième décès. Pour le moment il n'y pas de date de réouverture et le préfet souhaitait la fermer de manière définitive.

David en tant que CTR ne souhaite pas avoir à venir chez nous pour un accident de plongée ayant entraîné le décès du plongeur. »

Sensibilisation sur notre pratique : on a un bel espace de jeux , où l'accès sur les plongées profondes est facile alors qu'en bord de mer l'accès à la plongée profonde c'est un peu plus compliqué. Chez nous on peut décider le matin d'aller faire une « petite » 50 ce qui n'est jamais une « petite » car une 40, une 50 sont quand même des plongées engagées.

Votre sécurité est notre priorité :

Du 23 mars au 27 septembre (7 mois et 150 fiches de sécurité reçues)

318 plongées **entre 30 et 53 mètres** et **819** plongées au total. Soit **38 %** des immersions sont des **plongées engagées** dans le contexte que nous connaissons tous à St Lin, **FROID, VISIBILITE REDUITE, AMBIANCE PROPICE AU STRESS**

241 plongées dans l'espace 30/40 mètres

65 plongées dans l'espace 40/50 mètres

4 plongées au-delà de 50

Dont 22 plongées en recycleur

100 plongées successives 1^{er} entre 30 et 50 / 2eme entre 30 et 40

Dont une de 50 puis 40m, sans connaissance de l'intervalle de surface puisque les HD et HS ne sont pas indiquées sur la fiche de sécurité

NE BANALISEZ PAS LA PROFONDEUR

Ce n'est pas parce qu'on plonge souvent au même endroit qu'il est sans danger.

Chaque plongée doit être préparée et vécue comme unique

FACILITE D'ACCÈS et EXCÈS DE CONFIANCE = RISQUES D'ACCIDENTS

CONSTAT ET ANALYSE DES FICHES DE SECURITE

- les heures de départ et de sortie sont souvent manquantes (cause sécu surface, intervalles ? = 30)
- le non-respect du règlement intérieur de la carrière (compositions des palanquées, nombre de plongeurs sur site= 7)
- profils inversés sur des plongées au-delà de 30 m (=5)
- niveau et fonction non différenciées (plongée entre PA60 ou encadrée par un E... ?)
- encadrant faisant 3 ou 4 tours (manque d'encadrants ? le Codep est là pour vous aider)
- fiche de sécurité non conforme au CDS (le Codep proposera un modèle téléchargeable sur son site)
- non-respect des prérogatives (45m avec un PN3)
- profondeur plancher non respectée (45m avec un NX32)
- N2 indiqué comme DP
- nombre de plongeurs non renseigné

CHERS (es) PRÉSIDENTS (es) DE CLUB et CHERS (es) DIRECTEURS (ices) DE PLONGEE

Le non-respect des règles vous engage personnellement

Cela impactera tous les utilisateurs de la carrière car cela peut aller jusqu'à une fermeture administrative en cas d'incident ou d'accident commis par imprudence

MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE et VOTRE COMPRÉHENSION

Une communication sera faite aux clubs et SCA extérieurs au département

Intervention de David Bonnet

La fiche de sécurité est la première chose qui est demandée en cas de problème d'où l'intérêt de la remplir correctement. Les autorités se baseront sur les informations renseignées. D'où l'intérêt de remplir correctement la fiche de sécurité et de la transmettre en l'état.

Le DP doit correspondre à la pratique et être renseigné correctement E3/E4/P5 (Code du sport fonction et aptitudes) . Les profondeurs et temps prévus doivent être indiqués et correspondre au niveau de l'encadrant et du pratiquant. Idem pour les réalisés et les heures d'entrée et sortie. Indiquer le nom et le prénom des personnes.

Cette fiche de sécurité est pour protéger l'encadrant et le pratiquant.

Question Jean-Pierre Stéfanato :

Le travail de Juan va-t-il être fait aussi pour la plongée libre (APNEE) ?

Réponse de Frédéric : Nous sommes sur la zone des 25 mètres, on va y penser.

5- Rapport du secourisme, présenté par Nathalie Massé Rodriguez, référent absent :

- **Formation RIFA** (Réactions et Interventions Face à un Accident) :
Saison 2024/ 2025
 - Plongée : **7** (27 saison 2023/2024)
 - Apnée: **9** (9 saison 2023/2024)
- **ANTEOR** (Animer l'apprentissage des Techniques d'Oxygénothérapie - Réanimation) :
8 initiaux et **2** recyclages
- **Formation PSC** (Premiers Secours Citoyen)
- **7** stagiaires formés en novembre 2024 à St MAIXENT L'ECOLE.
- **10** stagiaires formés en mars 2025 à CHAURAY (Entreprise MANUTAN).
- **Prochaine formation : Les 22 et 23 novembre prochain** (PSC + RIFAP) à ST Maixent l'Ecole (Encore des places de disponibles)
« Quiconque porte assistance de manière bénévole à une personne en situation apparente de péril grave et imminent est un citoyen sauveteur et bénéficie de la qualité de collaborateur occasionnel du service public. »

6- **Rapport du TIV**, présenté par Juan Rodriguez, référent absent :

Formations Saison 2024 /2025

- RECYCLAGE 25/01 à Parthenay
 - 7 stagiaires recyclés, **sur 12 places proposées** Formateur : Hélène BOISDY, Alain GENDRON
- INITIALE & RECYCLAGE 15/16 février à Thouars
 - 9 nouveaux TIV, 7 stagiaires recyclés,
Formateur : Hélène BOISDY, Alain GENDRON, Eric MURZEAU, Jean-Yves DUBOIS
Soit : 14 stagiaires recyclés et 9 nouveaux sur le 1^{er} semestre 2025

Formations Programmées Saison 2025 /2026

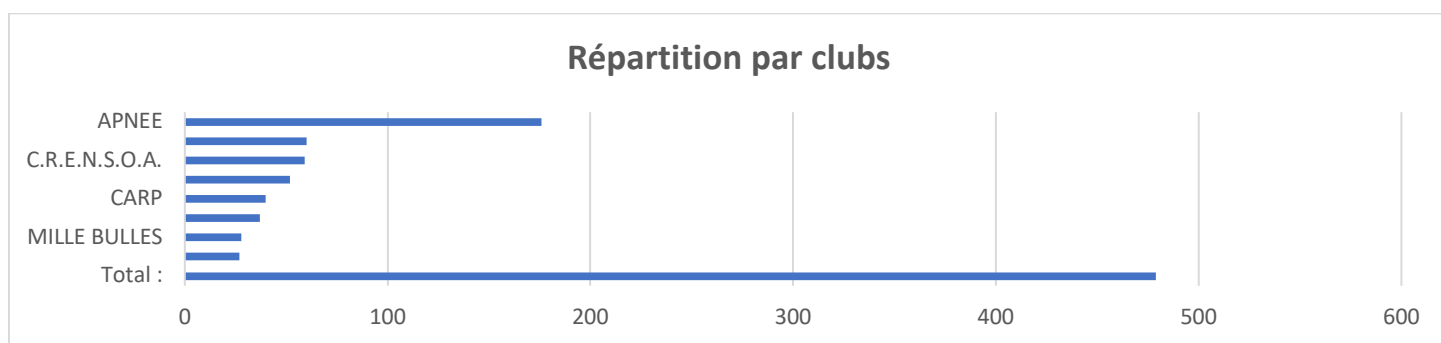
- INITIALE 15 & 16 novembre 2025 à NIORT
 - 8 inscrits, **4 places restantes au 28/9/25**
Formateur : Hélène BOISDY, Alain GENDRON, Eric VIDAL, Jean-Yves DUBOIS
- RECYCLAGE Date à déterminer courant 2026
 - 1 ou 2 sessions selon demandes et besoins des clubs
- Activité d'inspections visuelles du 01/09/2024 au 01/09/2025

CLUBS	Nb Inspection réalisées	Nombre de TiV	
		Enregistré	Actif
CLUB DE PLONGEE MELLOIS	52	2	2
BOCTOPUS CELLOIS	63	9	10
CARP	40	18	13
MILLE BULLES	31	5	6
APNEE	183	27	20
C.R.E.N.S.O.A.	57	11	9
THOUARS	0	3	0
CLUB COMPAGNONS DE NEPTUNE	23	4	2
Total	449	79	62

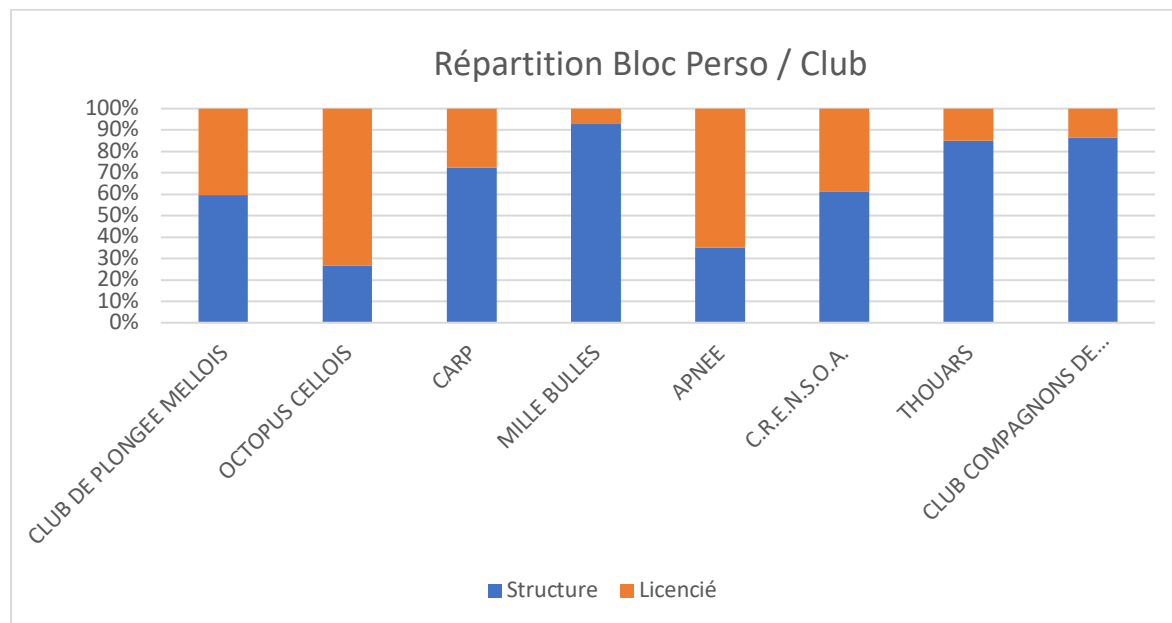
Bilan de la saison 2024/25:

- 449 inspections visuelles réalisées,
- 62 TIV sur cette année soit une moyenne de 7 blocs par personne
- 79 TIV enregistrés dans le département.

Le nombre de blocs dans le département est de 479



Répartition de bloc club et personnel par clubs :



NB : Les clubs APNEE et Octopus Cellois possèdent plus de blocs « licencié »

Équipe de formateurs Actifs 1^{er} degré : Alain Gendron (coordinateur et référent TIV), Hélène Boisdy, Éric Murzeau, Éric Vidal et Jean-Yves Dubois.

Pour conclure une bonne équipe, dynamique et motivée pour former la relève et assurer les recyclages dans la joie et la bonne humeur.

Félicitations aux nouveaux TIV pour leur investissement dans leur club club, ils pourront s'appuyer sur l'expérience des anciens. Et merci à l'équipe de formateurs.

- 7- **Rapport de la commission Environnement et biologie Subaquatique**, présenté par Thierry Selosse, présidente de commission absente :

Présentation de l'équipe de la commission :

Toulouse Sylvie MF1 FB1 responsable, Vignier Emmanuelle MF1 FB1 adjointe, Herbert Frédéric MF1 FB1, Boileau Nicolas E2 PB2, Raynal Stéphane N3 PB2, Selosse Thierry MF1 photographe, Toulouse Alain N3 photographe.

Formation PB1 (à partir du PA12), 6 participants-es clubs Mille Bulles, APNÉE et les Compagnons de Neptunes. Formations réalisées sur 2 jours en mars et mai 2025 en salle à Parthenay, salle de l'Enjeu suivi d'une immersion à St Lin.

Une sortie le week-end de la pentecôte à Hendaye qui s'est passée sous le soleil et une mer plate.

Validation de 5 PB1.

Sortie APNÉE/Com. Bio sur le TIKILI avec la validation d'un 6^{ème} PB1 (formation suivie sur la saison 23/24)

Sortie à l'aquarium de La Rochelle le 19 décembre 2024 avec une dizaine de participants.

Sortie Estran, le 2 mars 2025 avec une dizaine de participants, suivi d'un pique-nique sur la plage.

Soirée nudibranches le 7 novembre 2024 animée par Stéphane Raynal avec une vingtaine de participants.

Prospection « ANODONTES » (moules d'eau) , samedi 26 juillet 2025 dans la Sèvre Niortaise en partenariat avec DSNE et OFB.

Prévisions pour la saison 2025/2026 : La commission n'organisera pas cette année de formation de plongeur Bio niveau 1, par contre une formation niveau 2 est prévue. Le bulletin d'inscription a été

renvoyé aux présidents de clubs par mail, et diffusé sur le FB du CoDep79. Cette formation est accessible à partir du PB1 et nécessite 25h de cours.

Des sortie Bio , Estran et sciences participatives sont aussi prévues.

8- **Rapport de la commission Apnée (plongée libre)** , Frédéric Guirriec :

L'apnée dans le département comporte actuellement une soixantaine de pratiquants-es dont 9 MEF1, 9 IE2 ET 5 IE1.

Ils sont répartis sur 5 clubs du départements, APNÉE, Mille Bulles et Les Apnéistes des Deux-Sèvres pour Niort, l'Octopus Cellois, Celle sur Belle et le CRENSOA plongée de St Maixent l'école.

Formations des apnéistes et validations de niveaux pour la saison 2024 / 2025 :

15 apnéistes indoor et 2 eau libre (CMA1*)

2 Apnéistes confirmés eau libre (CMAS 2*) et 4 ACP

1 (+1 en attente) apnéiste expert (CMAS 3*) lors de l'examen AEEL à St Lin avec Roland Perret (MEF 2 à Dolus d'Oléron) en juin 2025 organisé par le Codep 79.

Formation de cadres pour la saison 2024 /2025 :

1 nouvel IE 2 issu de la passerelle bloc vient renforcer les effectifs pour cette nouvelle saison

Perspectives 2025 /2026 : Formation d'un IE2 et de deux MEF1.

Les sorties :

St Lin : 10 sorties avec une moyenne de 8 plongeurs, organisées en semaine (1^{er} mardi et 3^{ème} jeudi du mois) et plusieurs week-end avec la participation de clubs extérieurs (Châtellerault , Dolus d'Oléron, Poitiers et La Rochelle)

Organisation par le club APNÉE (Bernard Bonnin) d'un semi-marathon en apnée à l'occasion du téléthon à la piscine de Mauzé sur le Mignon. Apprécié par la municipalité et les participants il sera reconduit cette année avec le marathon au programme.

Hendaye : du 20 au 22 juin 2025 avec 11 participants de tout niveaux et départements (79 et 17) pour un travail sur câble et de l'exploration. Sortie bien appréciée malgré une météo « tonique ». Cette sortie sera renouvelée en 2026, probablement à l'Aber Wrac'h.

Constat: peu d'appétence pour la pratique en profondeur.

Rappel : chaque cursus comprend un cursus piscine « horizontal » (terminologie -P : AEP et ACP) et un cursus profondeur « vertical » pour les premiers niveaux (terminologie -EL : AEL et ACEL). Seul le niveau expert (AEEL) oblige la pratique de la profondeur en milieu naturel (30m)

2 AEL validés sur 17 préparant le niveau débutant

2 ACEL validés sur 9 préparant le niveau apnéiste confirmé

2 AEEL validés sur 6 préparant le niveau apnéiste expert

Nous constatons ce même désintérêt pour la profondeur pour les sorties en milieu naturel. Ce constat est partagé avec les autres clubs.

Un groupe de travail a été créé par le club APNEE afin de comprendre le non-intérêt des élèves pour la profondeur et d'apporter si possible des actions correctives adaptées.

Compétitions :

Nos 10 compétiteurs ont participé cette année à 7 épreuves et on cumulé **24 podiums** dont **12 médailles d'or** sur l'ensemble des épreuves tout en améliorant sensiblement leurs performances de la saison passée.

4 d'entre eux (Delphine Bilde, Betty Bouyer, Thomas Le Berthe et Cédric Rousseau) ont été qualifiés directement pour les Championnats de France Elite qui se sont déroulés à Limoges du 29 au 1^{er} juin 2025.

Delphine Bilde remporte la médaille de bronze en monopalme avec 195 mètres réalisés

Cédric Rousseau remporte la médaille de bronze en DNF (Dynamic sans palme) avec 160 mètres réalisés.

Betty Bouyer termine au pied du podium sur le 100m speed en 59 secondes.

À noter la participation de Cédric Rousseau au stage de cohésion de l'équipe de France d'Apnée Indoor.

Bravo à cette belle équipe pour ces performances.

Conclusion :

L'attrait de la discipline se confirme mais avec une demande plutôt orientée vers le bien-être que vers la performance que ce soit en piscine ou en profondeur.

Paradoxalement la compétition suscite de plus en plus d'intérêt grâce à nos compétiteurs et à leurs performances au Championnat de France.

Merci pour l'image qu'ils transmettent.

9- **Rapport de la commission souterraine.** Jean-Pierre Stefanato :

- Participation (encadrants et stagiaires) aux stages organisés par la Commission Régionale Nouvelle Aquitaine.

- Des mini-stages plus conviviaux sont organisés par le département, principalement à l'initiative de Sébastien Couturon (Octopus).
- Sur la saison écoulée : 6 stages en tout pour 19 jours.
- Sorties dans le Lot à l'initiative des plongeurs souterrains du département, principalement Sébastien Couturon (Octopus) mais aussi Romain Faucher (qui a créé la section plongée sout du club APNEE).
- 5 sorties sur la saison écoulée pour 16 jours.
- Sorties ouvertes aux plongeurs souterrains autonomes (PS2).
- Le département compte maintenant 8 plongeurs souterrains autonomes actifs PS2 et PS3 et 3 encadrants, répartis sur les clubs APNEE et Octopus.
- Un formateur niveau 1 est en cours de formation (Joël Rouméas).
- Des découvertes réalisées en juillet devraient prochainement déboucher sur des qualifications de PS1.
- Des actions locales sont en cours ou prévues, en lien avec le CDS 79 de la FFS sur les résurgences d'Exoudun et de Sompt.
- Une équipe reprend l'exploration de la source de Cul Froid (la Dube) en Indre et Loire.

Et pour la saison à venir : on continue dans la même dynamique !

10- **Rapport de HandiSub**, présenté par Nathalie Massé Rodriguez, référent absent :

Formation HandiSub EH1 et MPC les 18, 19, 25 janvier 2025 à Niort

Formateur : Thierry Hoffmann

Organisation : CODEP FFESSM 79

Inscrits :

4 Niort, club APNEE, 3 pour le EH1 complet et 1 pour le module MPC (Mental, Psychique et Cognitif)

2 Royan, club Roc plongée

1 Parthenay, CARP

6 Poitiers, REMORA, 3 pour EH1 et 2 pour le module MPC

Belle synergie entre les CoDep 17, 79 et 86.

Des partenaires indispensables : APF, ALEPAN, Autisme 79, la section HandiSub du club APNÉE et la gratuité de l'accès à la piscine du Pré Leroy de Niort.

La réflexion avant l'action : le partage d'expériences, le contexte réglementaire et médical.

Belle réussite avec de nombreuses interactions entre clubs.

Baptêmes riches d'enseignements, en particulier pour une femme tétraplégique à la suite d'un accident d'équitation (APF) et un autiste non verbal d'une vingtaine d'année (ALEPAN/Autisme 79).

Contacts riches pour l'avenir de la section de Niort.

Des projets, des questions : commission.handisub@codep79-plongee.fr

Intervention d'Isabelle Larvoire pour mieux positionner le HandiSub : *Le HandiSub n'est pas à proprement parler une commission, c'est une activité transversale pour des personnes porteuses d'un handicap, entre toutes les commissions sportives et non sportives de la fédération.*

Question d' Eric Murzeau sur le Sport Santé au CoDep, éléments de réponses Isabelle Larvoire

« Face aux difficultés rencontrées pour le développement du Sport Santé au niveau du département, c'est pour le moment mis sur pause !

Il nous faut bien différencier le Sport Santé du Sport Bien -Etre. En effet le sport santé, supervisé au niveau régional par l'OPEP'S, c'est le sport sur ordonnance pour des personnes en ALD. L'activité sera alors prescrite par le médecin traitant du malade. A la différence « Sport Bien-Etre » ou « palmer vers sa santé » est une directive ministérielle pour aider les jeunes de milieu difficile, faire bouger les sédentaires. Cette partie est tout à fait réalisable dans nos clubs sans agrément ni qualification particulière.

En ce qui concerne le sport santé dans le 79, avec Jean-François Lebaigue nous sommes allés en décembre 2024 à une rencontre entre les différents acteurs du Sport Sante dans notre département, et force est de constater que nous faisons partie des rares bénévoles présents. Le développement proposé par l' OPEP'S et les référents locaux s'adressait plus aux professionnels du sport et de la santé ex : salle de sport santé, club de marche adaptée, kiné, ou éducateurs sportifs dans une maison de retraite, en bref pas adapté à nos pratiques. Les autres difficultés, il n'y a pas ou peu de prescripteurs (médecins) dans notre département, il y a l'obligation d'acheter une licence et d'avoir un certificat médical pour la pratique de l'activité. De plus l'absence de la pleine reconnaissance de notre diplôme encadrant « sport santé » délivré par la FFESSM et que nous soyons des bénévoles au regard de l'OPEP'S.

La problématique est connue par le président et le président adjoint en charge du sport santé de la FFESSM Frédéric Di Meglio et Bernard Schitlly. »

11- Rapport de la commission Photo et Vidéo, Olivier Cluzeau :

Il n'y a pas eu de formation sur cette saison.

Couverture médiatique de la descente de la Sèvre Niortaise en juin 2025 par Isabelle et Denis Larvoire en photo et en vidéo avec la réalisation d'un clip et un portfolio pour les organisateurs.

Compétitions photo et vidéo :

Concours photo du Salon de la plongée 2025

Isabelle Larvoire obtient la 2^{ème} place dans le thème « Méditerranée » avec la photo « Oui, je louche et alors ! »

23^{ème} Édition Concours photo Martinique :

- Catégorie « Biologie sous-marine »

Isabelle Larvoire obtient la 2^{ème} place avec un coup de cœur du jury

Denis Larvoire obtient la 3^{ème} place avec un coup de cœur du jury

- Catégorie « Thèmes libre »

Isabelle Larvoire obtient la 3^{ème} place

- Classement général:

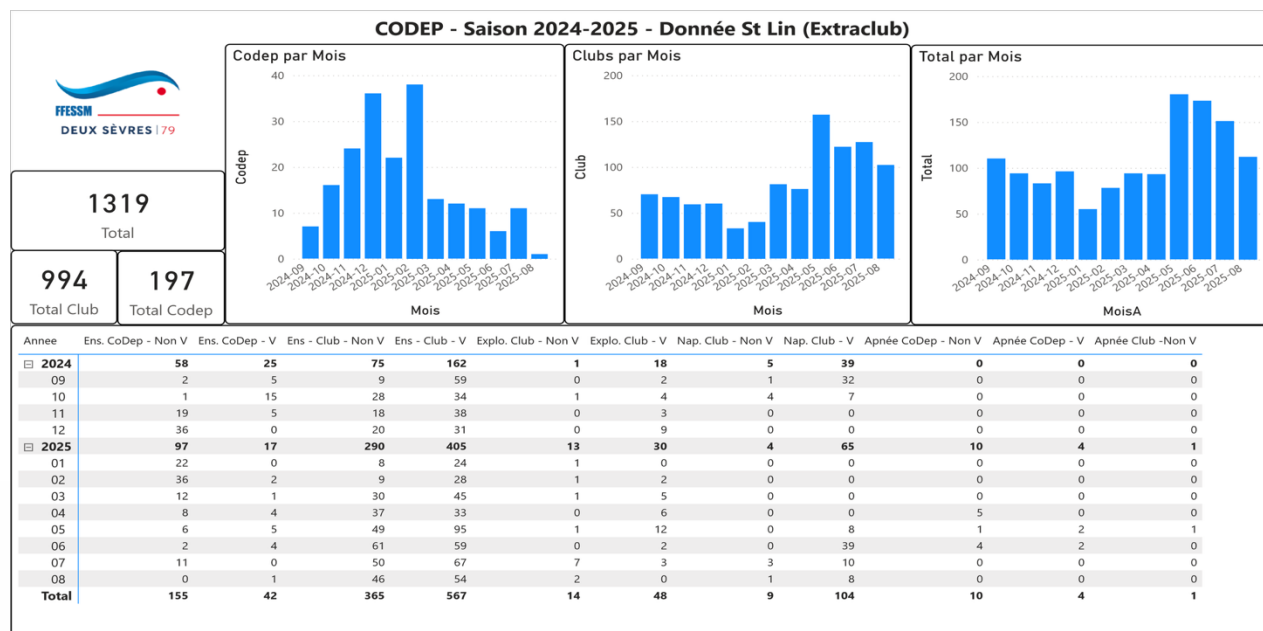
Isabelle Larvoire obtient la 3^{ème} place

Denis Larvoire obtient la 5^{ème} place

- Classement vidéo : Isabelle Larvoire est classée 6^{ème} avec le clip « Pépito Inox »

12- Rapport activité St Lin , Olivier Cluzeau

La difficulté rencontrée par Olivier est l'absence de retour de la fiche de sécurité des CoDep extérieurs et de certains clubs ayant réservé sur ExtraClub des créneaux.



Question : d' Eric Murzeau sur le poids d'un fichier photos de la fiche de sécurité pour le stockage
Réponse d'Olivier, nous avons de la place pour le stockage des gros fichiers cela ne pose donc pas de problème.

13- **Rapport groupe de travail St Lin**, présenté par Nathalie Massé, référente absente :

Groupe de travail piloté par Hélène Boisdry, membre du groupe : Jean-Louis Baradel, Ericka Claudel, Bertrand Faure, Franck Lassiste, Jean-François Lebaigue, Rodolphe Leliard, Nathalie Massé Rodriguez, Eric Murzeau, Dominique Thibaud.

Avec d'autres participations non nommées ici . Jean-Pierre, Gilles Jolit...

Objectif : conserver une zone de formation en respectant le RI de St Lin. Respect de cette réserve d'eau potable. Laisser une zone libre pour l'exploration.

Actions prévues :

Harmonisation des bouées, mettre en place un parcours d'orientation, prévoir l'évacuation des eaux de pluies, retirer les bouts et bouées inutiles...

Le rapport complet sera en pièce jointe et prochainement consultable sur le site du Codep

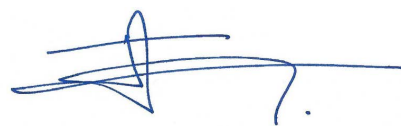
14- **Question :** pas de question.

Fin d'AG avec projection du film de la descente de la sèvre Niortaise de juin 2025.

Fin de séance 19h30



Nathalie Massé Rodriguez
Présidente



Isabelle Larvoire
Présidente Adjoint